VIVOPTIM SOLUTIONS
Société par actions simplifiée au capital de 2.000.000 euros
Siège social : 3 square Max Hymans - 75015 Paris
RCS PARIS 840 628 895

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2026

(…)
PREMIERE DECISION :

L'Associée unique décide de modifier l'article 3 des statuts relatif à l'objet de la Société qui sera désormais rédigé comme suit :

*« **ARTICLE 3 - OBJET***

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- *La conception, le développement, la mise en œuvre, l'évaluation et la commercialisation de téléservices innovants dans le domaine de la santé, de la médecine, du mieux-être auprès de ses clients ;*

(…). »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION :

L'Associée unique décide de transférer le siège de la société au 52 rue du Montparnasse 75014 Paris et de mettre à jour corrélativement l'article 4 des statuts comme suit :

*« **ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL***

Le siège social est fixé : 52 rue du Montparnasse 75014 PARIS. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

(…)

Certifié conforme
La Présidente
VYV INVEST
Représentée par Delphine Maisonneuve

Signé par Delphine MAISONNEUVE
Le 03/07/2026

Signed with universign